

Webinaire #5

de décryptage

01 juillet - 12h-13h

COP régionales:
bilan et perspectives



avec

Arnaud LECOURT

Secrétaire général COP Bretagne

LE PROGRAMME

de notre webinaire

● Revue rapide de l'actualité

● Intervention – Arnaud LECOURT, Secrétaire Général COP Bretagne

● Questions et échanges

● Conclusion et perspectives



INTERVENANTS

de notre webinaire



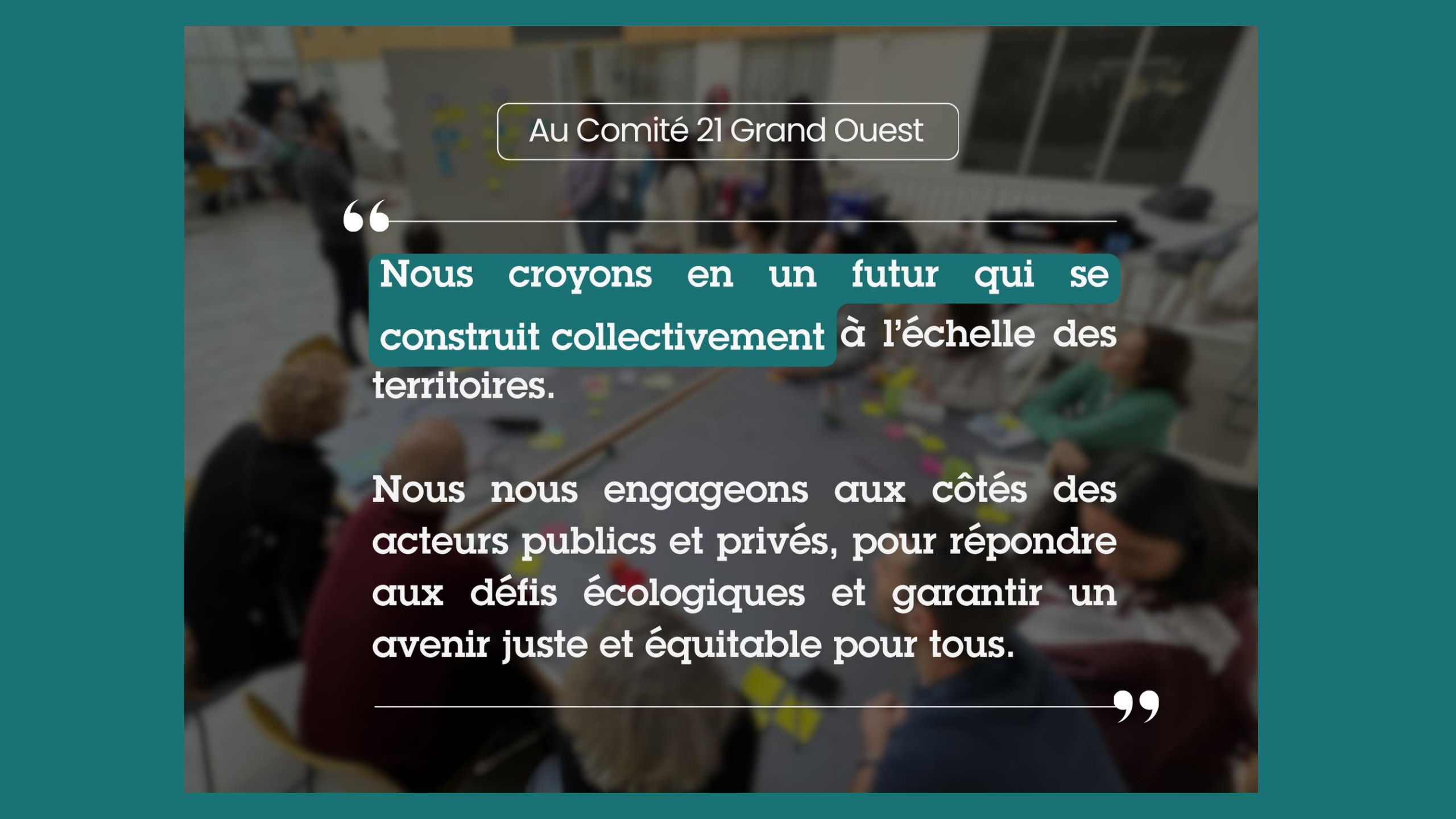
Arnaud Lecourt

Secrétaire Général COP Bretagne

Camille Cazaurang

Cheffe de projets - Comité 21 Grand Ouest





Au Comité 21 Grand Ouest

“

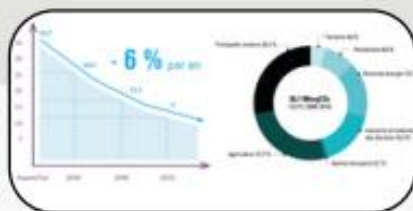
Nous croyons en un futur qui se construit collectivement à l'échelle des territoires.

Nous nous engageons aux côtés des acteurs publics et privés, pour répondre aux défis écologiques et garantir un avenir juste et équitable pour tous.

”

NOTRE APPROCHE

repose sur...



**DIFFUSION
DES DONNÉES**



**DÉCRYPTAGE DES
ACTUALITÉS**



**PARTAGE DES
BONNES PRATIQUES**



**ANIMATION DE
COLLECTIFS**



ACCOMPAGNEMENT

REVUE D'ACTUALITÉS



- S'engager pour le climat
- S'engager pour les ressources
- S'engager pour vivant

S'engager pour le climat

M



#Changements climatiques

LIMITER LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE À 1,5°C EST DÉSORMAIS IMPOSSIBLE

Selon une récente étude scientifique rassemblant plusieurs dizaines de chercheurs, dont des chercheurs français, le constat est sans appel : l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle « n'est désormais plus atteignable ».

[Lien](#)

POURQUOI NOTRE UTILISATION DE L'IA EST UN GOUFFRE ÉNERGÉTIQUE ?

De la conception d'un modèle à son utilisation, l'IA générative s'avère extrêmement énergivore.

« Le Monde » détaille les raisons de cette voracité, alors que les usages sont en pleine expansion.

[Lien](#)



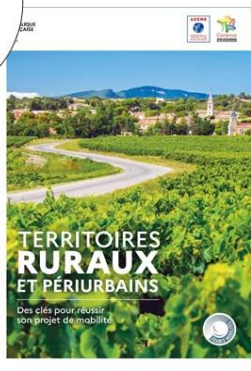
#IA

TERRITOIRES RURAUX ET PÉRIURBAINS, DES CLÉS POUR RÉUSSIR SON PROJET DE MOBILITÉ

Dans les territoires ruraux et périurbains, l'usage de la voiture est très largement dominant pour les déplacements quotidiens. Il n'existe pas de solution de mobilité unique et clé en mains au regard de la diversité des contextes territoriaux mais des alternatives existent, c'est ce que cet ouvrage de l'ADEME tente de montrer.

[Lien](#)

ADEME
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



#Mobilité

S'engager pour les ressources



#Sobriété

« LE MONDE D'APRÈS SERA CELUI DE LA SOBRIÉTÉ SYSTÉMIQUE »

Alors que les ressources se raréfient et que le monde s'automatise toujours plus, l'ingénieur pionnier des low-tech Philippe Bihouix prône dans cet entretien une « sobriété systémique » organisée par l'État.

[Lien](#)

BÂTIR DEMAIN AVEC LES RESSOURCES D'AUJOURD'HUI

Un constat s'impose : l'épuisement des ressources naturelles et les impacts environnementaux de nos modes de construction exigent de repenser la manière dont nous fabriquons la ville. Cette transition vers un urbanisme plus soutenable nécessite d'agir davantage sur notre consommation de matériaux de construction, qui représentent plus de la moitié de l'ensemble de la matière consommée sur le territoire et constituent la première source de déchets.

[Lien](#)



#Réemploi

RÉEMPLOI EN CRISE : UN RÉVÉLATEUR DES FRAGILITÉS DE LA LOI AGECE

ENVIE, acteur clé du reconditionnement et de l'insertion par le travail, est en péril après la perte d'un marché de collecte de D3E. Une quinzaine de députés alertent sur les conséquences sociales, environnementales et démocratiques d'une mise en œuvre imparfaite de la loi AGECE.

[Lien](#)

#Ressources



S'engager pour le vivant



#SfN

PLACE AUX SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

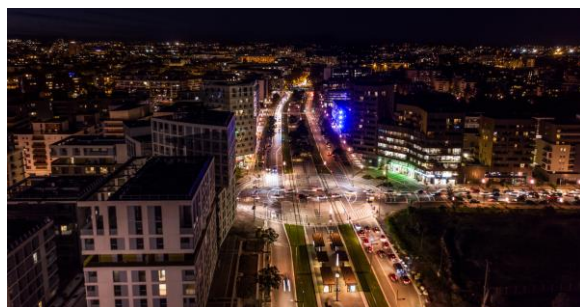
Comprendre l'utilité des SfN, leur fonctionnement et des exemples concrets. Ce guide proposé par l'OFB est accompagné d'une boîte à outils et décrit les étapes pour mettre en œuvre des SfN avec succès et adapter son territoire au changement climatique

[Lien](#)

LA LOIRE ARMORICAINE, ENTRE DÉVELOPPEMENT ET RESTAURATION DU FLEUVE

Pendant des décennies, la Loire armoricaine, située entre Nantes et Angers, a été aménagée afin d'améliorer sa navigabilité et tenter de relancer le trafic fluvial. Une centaine d'années plus tard, face à l'urgente nécessité de préserver son équilibre, un programme de restauration du fleuve est lancé. De quoi rebattre les cartes du développement économique sur le fleuve.

[Lien](#)



#Pollution lumineuse

POLLUTION LUMINEUSE : DES CHERCHEURS ONT IDENTIFIÉ DES SOLUTIONS POUR LA RÉDUIRE ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Peut-on concilier le respect de la biodiversité nocturne et l'urbanisation des villes ? C'est ce qu'a voulu mettre en avant une étude croisée sur les besoins de réduction lumineuse de la biodiversité.

[Lien](#)

PROCHAINES DATES



28 août – *Visio*

Faire vivre les coopérations dans les territoires : enjeux, pratiques et outils. Une journée 100 % en ligne, ouverte à toutes et tous.

[Lien d'inscription](#)

WEBINAIRE DE DECRYPTAGE #6



02 septembre – *Visio*

Venez découvrir le nouveau rapport du GIEC-PL qui propose une grille d'analyse fine des vulnérabilités, articulant exposition aux aléas, sensibilité des populations et capacités d'adaptation

[Lien d'inscription](#)



23 septembre –

Rezé

Après son lancement en juin dernier, nous explorerons pour cette séance les leviers autour du réemploi.

A Rezé, chez JVD avec le témoignage de Jérôme Lassara

[Lien d'inscription](#)

INTERVENTION



Arnaud Lecourt

Secrétaire Général COP Bretagne

COP régionales : bilan et perspective

La Bretagne

Mardi 1 juillet 2025 – Comité 21 Grand Ouest

Déroulé du webinaire

- 1. La planification écologique, éléments de cadrage**
- 2. Le déploiement de la planification écologique en Bretagne**
- 3. Enjeux pour la Bretagne et feuille de route de l'Etat**
- 4. Les perspectives**

1. La planification écologique, éléments de cadrage

Les objectifs de la planification écologique

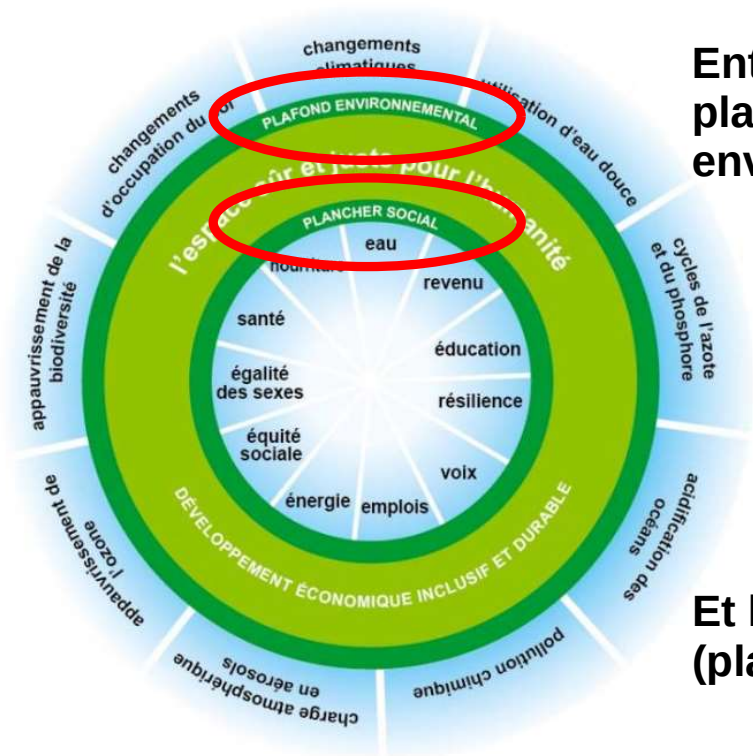
Démarche nationale initiée en 2022 avec une déclinaison par région

Trois objectifs :

- Définir une trajectoire qui respecte les **limites planétaires**
- Accélérer le découplage entre la croissance économique et l'empreinte carbone (**croissance verte**)
- **Respecter nos engagements internationaux** dans le domaine du climat

Accélérer / faciliter la mise en action des projets en s'appuyant sur les gouvernances déjà existantes

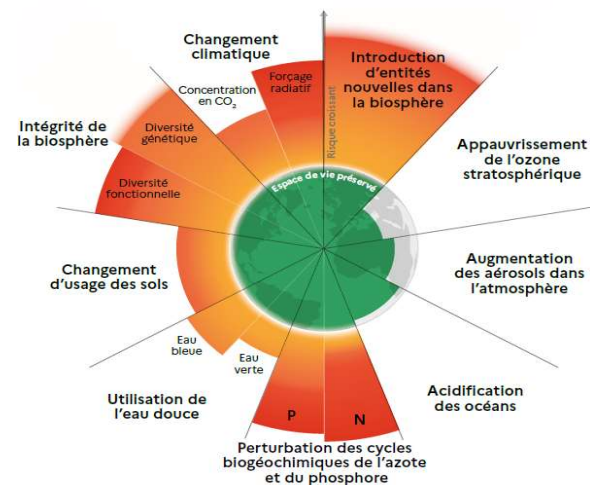
Définir une trajectoire pour retrouver un équilibre



Entre le respect des limites planétaires (plafond environnemental)

Et le développement social (plancher social)

Kate Raworth, *La Théorie du Donut, l'économie de demain en 7 principes*, novembre 2018.



Les 9 limites planétaires, Stockholm Resilience Centre, septembre, 2023 (1ère publication en 2009).



Les 17 objectifs du développement durable, ONU, 2015.

Une planification structurée autour de 3 piliers

Atténuation du changement climatique



Neutralité Carbone en 2050
(Émissions de GES – Stockage
Carbone = 0)



SNBC3 / PPE 3

Préservation et restauration de la biodiversité et des ressources

ZAN en 2050

Classer 30 % des terres
et des mers
en aires protégées

Protection de la ressource
en eau (qualité et quantité)

...

Adapter et restaurer
les forêts



SN Biodiversité

Adaptation au changement climatique



+ 2 °C
en
2030



+ 2,7 °C
en 2050



+ 4 °C
en 2100



PNACC 3

Une planification au service de la souveraineté



Réduire notre dépendance aux énergies fossiles

60 % de l'énergie consommée
d'origine fossile
99 % de l'énergie fossile
importée



Mix énergétique
(nucléaire, hydraulique,
éolien, photovoltaïque,
biomasse)

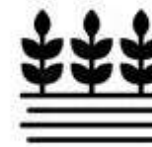


Développer des filières industrielles fortes

1 véhicule élec. / 3 vendu en
France est fabriqué en France
contre 2 % pour les véhicules
essence



**Politique de
réindustrialisation**
(France 2030,
territoires d'industrie)



Améliorer la résilience du système agro-alimentaire

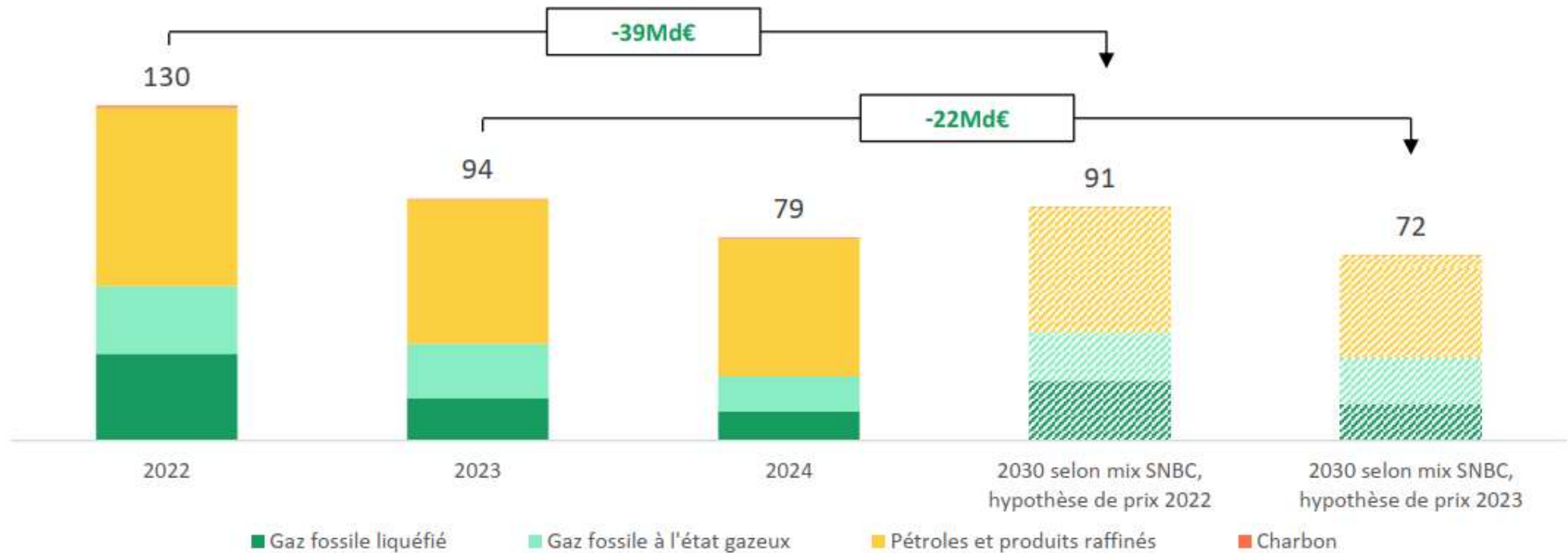
600 M€ d'indemnisation en
2022 (hausse coût énergie
fossile, alimentation animale)



**Décarbonation des
bâtiments et
machines**
**Développement
des légumineuses**

Une planification au service de la balance commerciale

Importations d'énergies fossiles, historiques et projetées,
en Md€ (source : Douanes, SNBC)



Une planification au service de la souveraineté



Réduire notre dépendance aux énergies fossiles

60 % de l'énergie consommée
d'origine fossile
99 % de l'énergie fossile
importée



Mix énergétique
(nucléaire, hydraulique,
éolien, photovoltaïque,
biomasse)

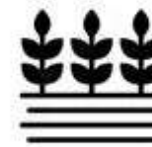


Développer des filières industrielles fortes

1 véhicule élec. / 3 vendu en
France est fabriqué en France
contre 2 % pour les véhicules
essence



**Politique de
réindustrialisation**
(France 2030,
territoires d'industrie)



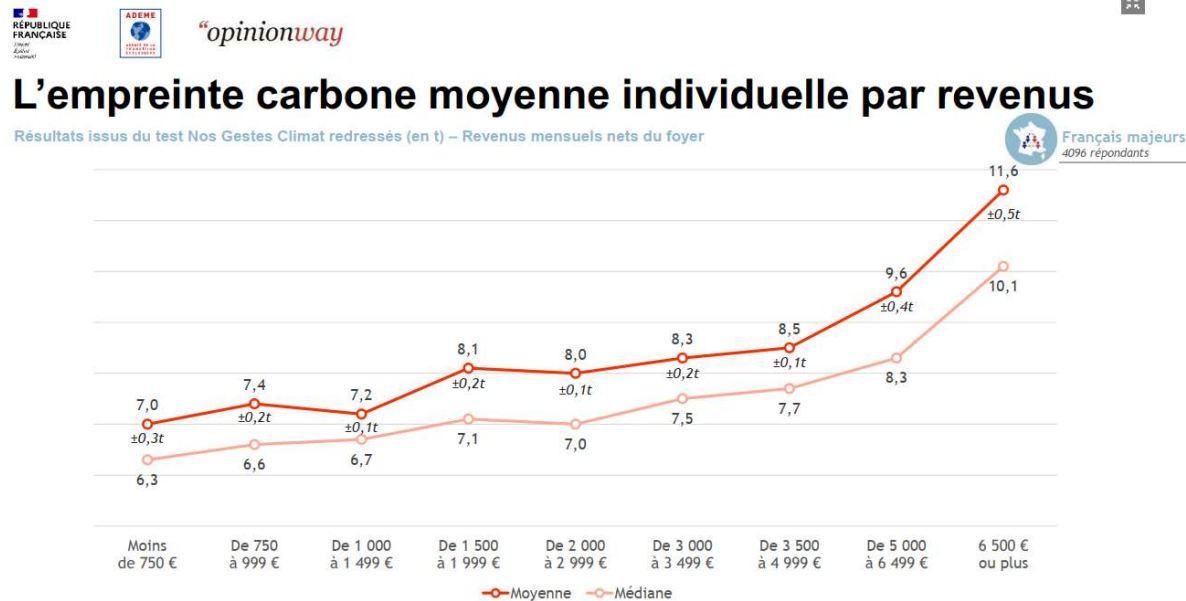
Améliorer la résilience du système agro-alimentaire

600 M€ d'indemnisation en
2022 (hausse coût énergie
fossile, alimentation animale)



**Décarbonation des
bâtiments et
machines
Développement
des légumineuses**

Garantir une transition juste



- Empreinte carbone des ménages croissante avec le revenu ;
- La taxe carbone : un coût direct plus important pour les ménages modestes (part plus importante des revenus consacrée au chauffage et au transport) ;
- Le lieu d'habitation affecte également l'exposition des ménages (accès aux services publics, mobilités en milieu rural) ;
- Nécessite des mesures d'accompagnement ciblées directes (subventions à la rénovation) ou indirectes (baisse de la fiscalité, augmentation des prestations sociales)



9 % du budget des ménages pauvres est consacré aux dépenses d'énergie à domicile (eau, électricité et combustibles) contre **5 %** du budget des ménages aisés.

CNLE 2024

Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, *Faire de la transition un levier de l'inclusion sociale*, juin 2024

Le déploiement de la planification écologique en Bretagne

Une méthode nationale adaptée au contexte régional

Planification écologique territoriale : les 4 étapes d'une COP régionale



RÉALISER UN
DIAGNOSTIC PARTAGÉ
DU TERRITOIRE



CONDUIRE
UN **DÉBAT**



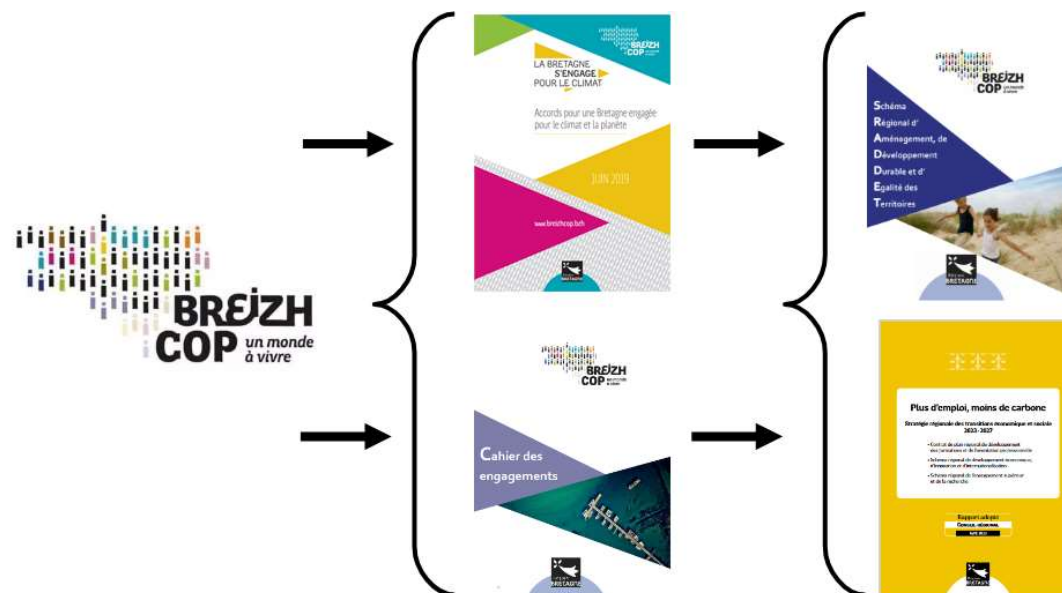
DÉCLINER LES
ACTIONS À MENER
À L'ÉCHELLE
INFRARÉGIONALE



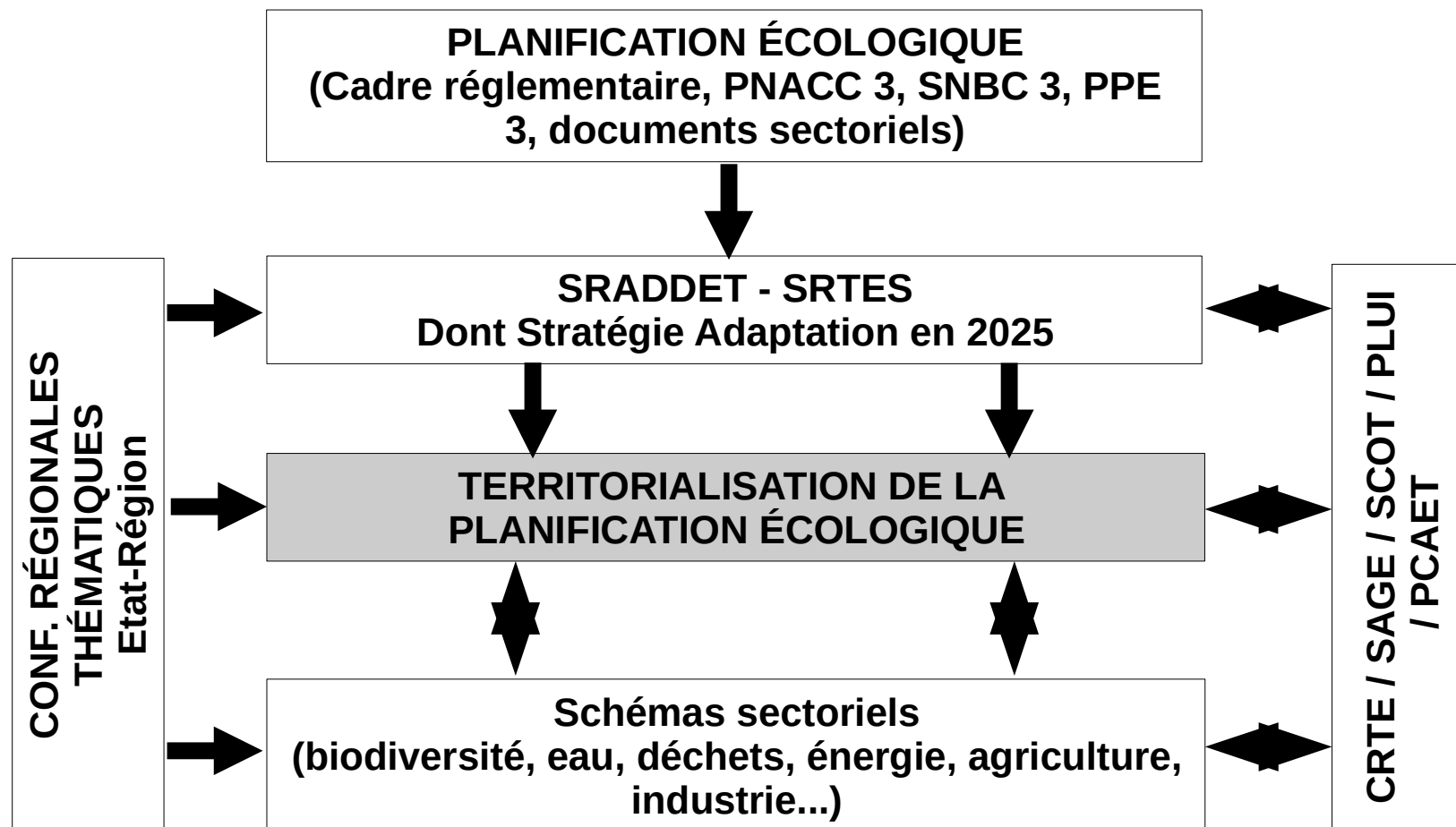
ÉTABLIR UNE
FEUILLE DE ROUTE
RÉGIONALE 2030

Un vécu commun : la Breizh Cop

- Lancée en février 2018
- « Accord de Bretagne pour le climat et la planète », juin 2019
- Près de **6 000 engagements** des collectivités, des acteurs économiques, des associations et des acteurs de la formation
- **Transition écologique et sociale comme socle** du Schéma d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires et de la Stratégie Régionale des Transitions Économiques et Sociales
- le SRADDET a engagé l'ensemble des documents locaux d'urbanisme et d'aménagement (SCOT, PCAET, PLUi / PLU) dans cette trajectoire

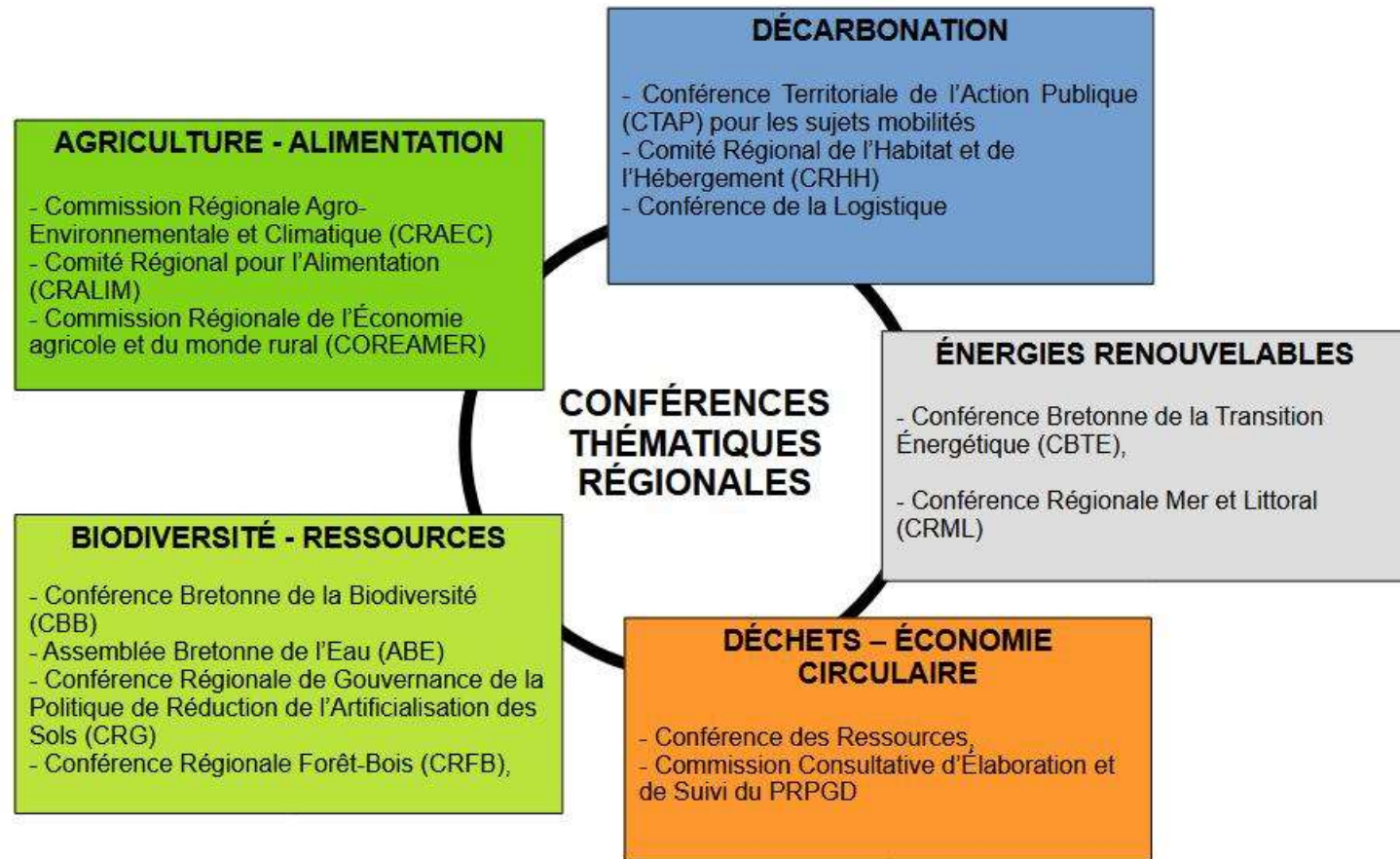


La planification écologique en Bretagne, un relai opérationnel qui s'appuie sur les instances existantes

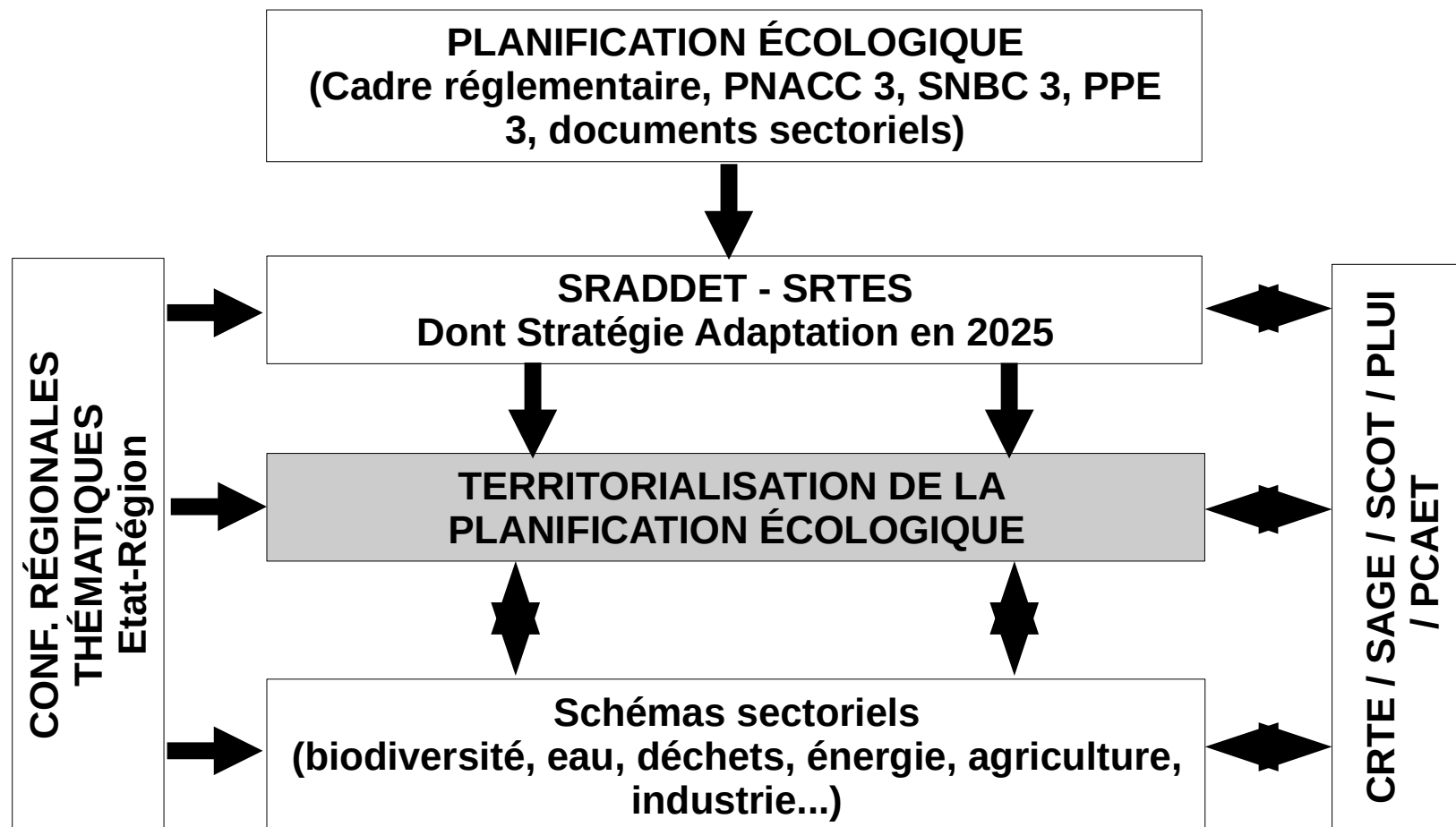


Une démarche intégrée aux conférences régionales...

- **14 conférences régionales thématiques** existantes avant le lancement de la planification écologique
- au sein desquelles siègent les représentants des principaux acteurs socio-économiques :
- **une « conférence sociale »** permanente

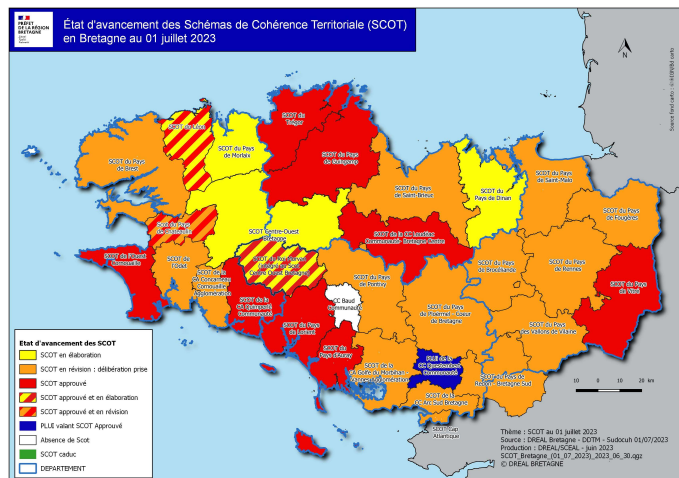


La planification écologique en Bretagne, un relai opérationnel qui s'appuie sur les instances existantes



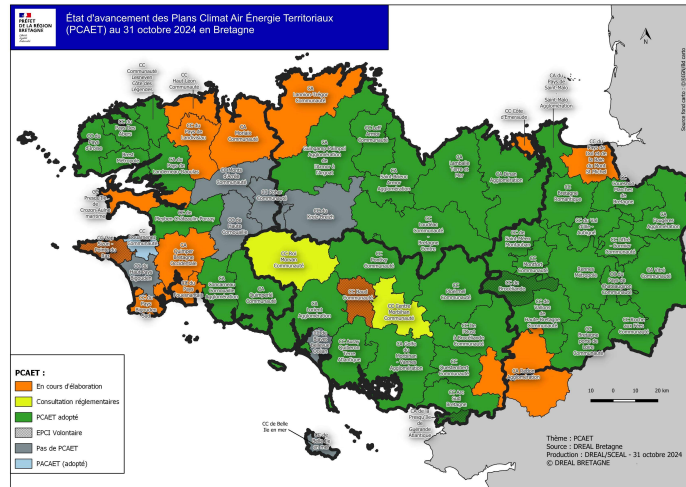
... et des territoires déjà mobilisés

SCOT



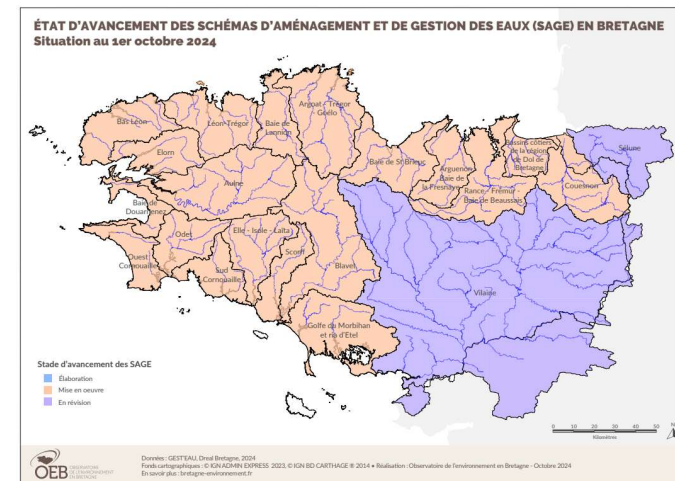
**Taux de couverture : 99,8 %
(manque Baud Communauté)
contre 75 % à l'échelle
nationale**

PCAET



**Taux de couverture à 74 % des
« obligés » (EPCI > 20 000 hab.)
contre 60 % à l'échelle nationale**

SAGE



**Taux de couverture : 99,4 %
(manque les îles) contre
55,3 % à l'échelle nationale**

La planification écologique contribue à atteindre les objectifs du SRADDET

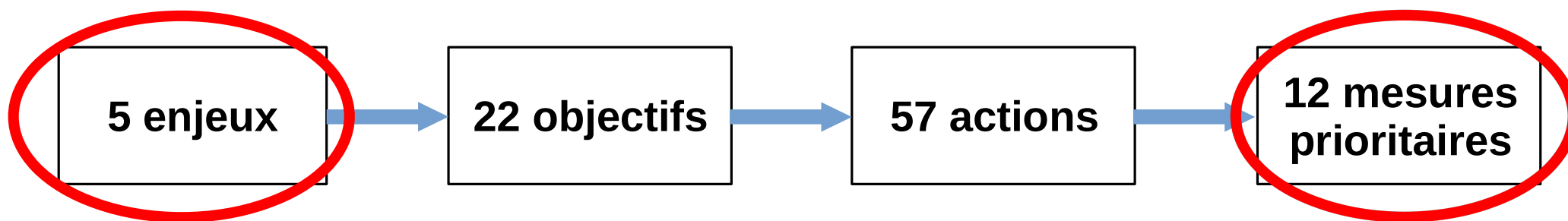
Les actualisation progressives du SRADDET de la région Bretagne :

- > **Le SRADDET, adopté en décembre 2020**, décline pour la région les objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone 1. Il a ensuite été modifié en juin 2023 pour intégrer les objectifs de la SNBC 2.
- > Une modification est engagée pour répondre **aux nouvelles trajectoires fixées par le SNBC 3** (fin de l'année 2025).
- > Une **Stratégie Régionale d'Adaptation au Changement Climatique** dont les études seront engagées dès le début de l'année 2025 et donc les résultats seront intégrés au SRADDET par modification en 2026.
- > La **Stratégie Régionale Biodiversité** est en cours d'élaboration. Son approbation programmée pour mi-2026 complétera la planification régionale.

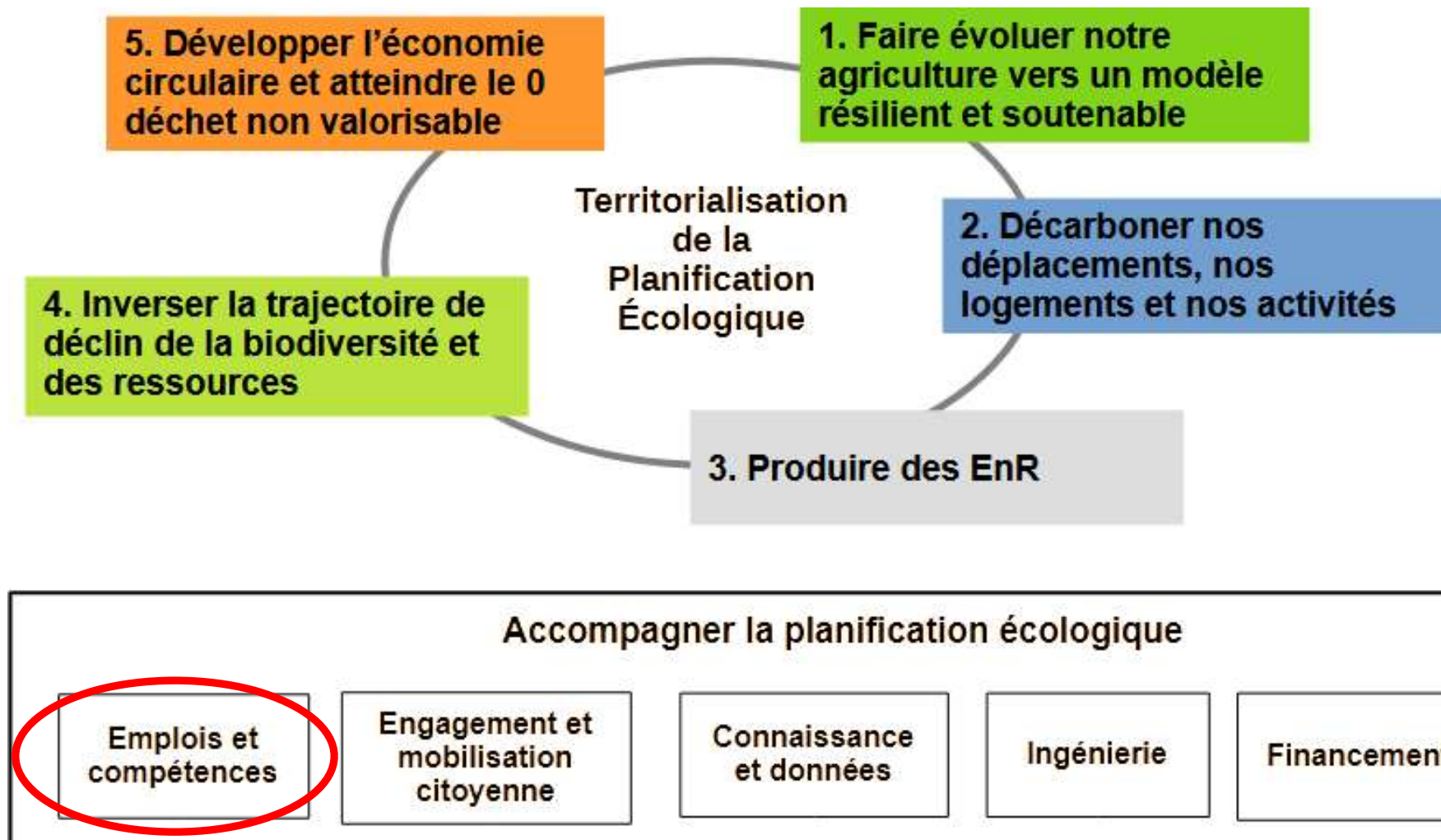
La feuille de route de l'État

Structuration de la feuille de route élaborée par l'État

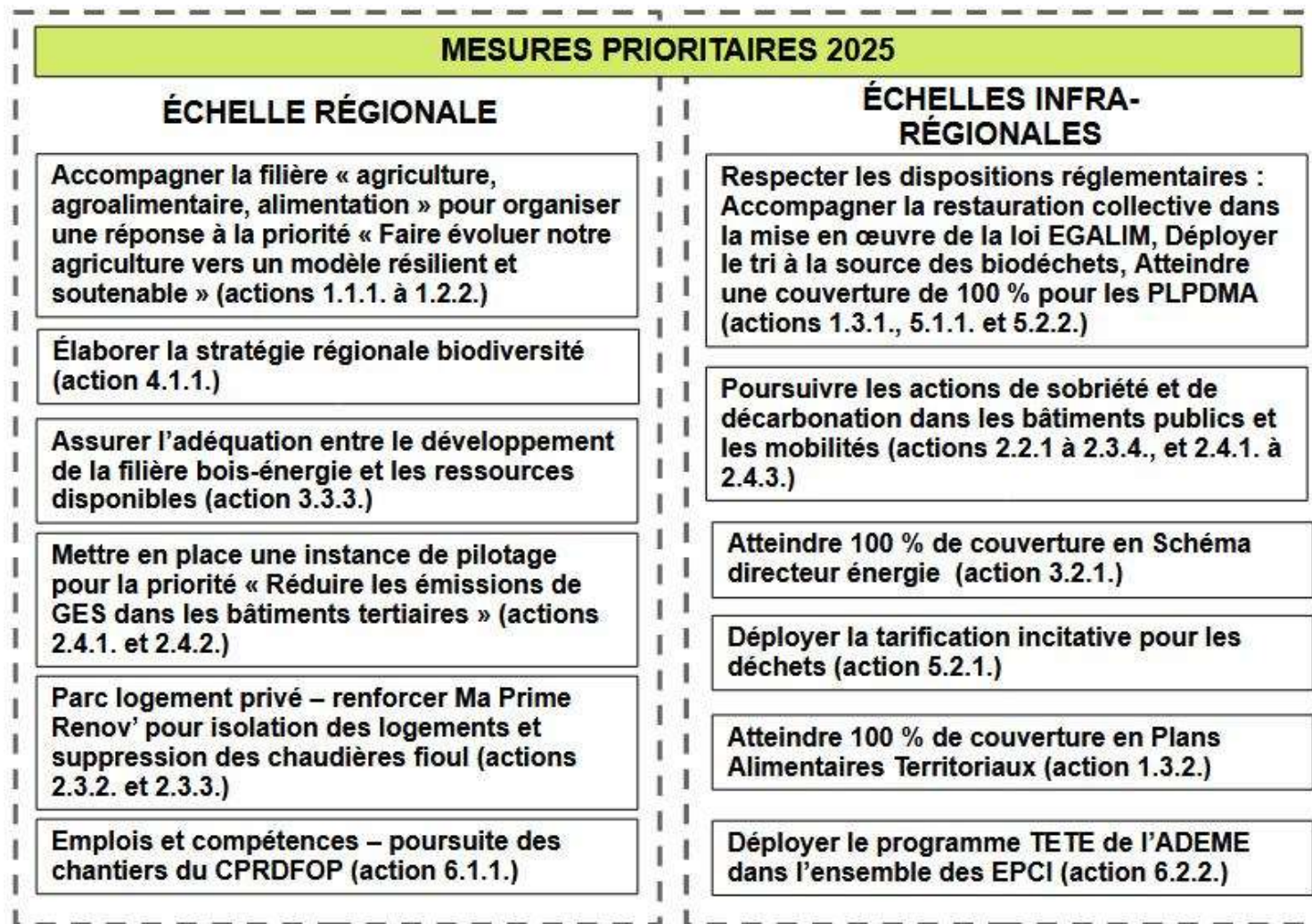
- Non soumise à consultation mais adoptée en Comité d'Administration Régionale
- Priorisation des actions de l'Etat
- Structurée autour de 5 enjeux, 22 objectifs et 57 actions
- S'appuie sur des leviers nationaux (cf les énergies marines renouvelables), régionaux (issus des conférences régionales) et infra-régionaux (principalement à l'échelle des PCAET et CRTE)
- Certaines actions bénéficient déjà d'un plan de déploiement opérationnel et d'un niveau d'exigence satisfaisant (EmR, décarbonation des sites industriels...)
- D'autres actions nécessitent une ambition et/ou une dynamique plus puissante => mesures prioritaires



Les enjeux pour la Bretagne



Les 12 mesures prioritaires pour 2025



Accompagner les territoires les moins engagés

Les perspectives

Les perspectives

- Poursuivre la mise en œuvre de notre feuille de route
- Associer les actions portées par les collectivités à des leviers de la planification écologique (notamment dans le cadre des CRTE)
- Déployer le volet « adaptation au changement climatique »



<https://bretagne-environnement.fr/notice-documentaire/chiffres-cles-evolution-climat-bretagne-2025>

La Stratégie régionale d'adaptation au changement climatique (SRACC)

1

Approche territoriale

- Partager les impacts du changement climatique
- Définir des priorités d'adaptation
- Engager / massifier des actions d'adaptation



2

Approche thématique

- A l'échelle régionale
- En ateliers thématiques
- Formaliser les objectifs et les axes de la stratégie



3

Consolidation

- Identifier les actions à mener
- Intégrer les objectifs aux SRADDET
- Décliner les objectifs et actions dans les PCAET

Construction d'une stratégie régionale d'adaptation au changement climatique



Diagnostic

Mise à jour des éléments de diagnostic des impacts du changement climatique sur le territoire (OEB + étude complémentaire de diagnostic de vulnérabilité)

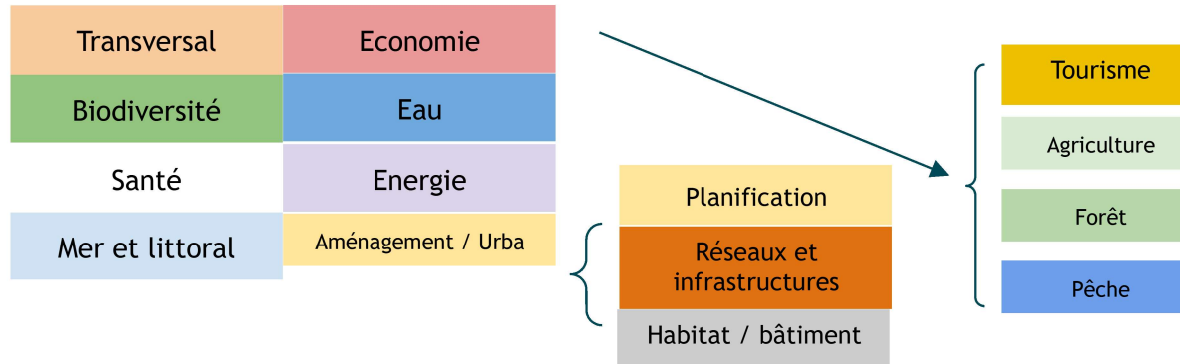
Hierarchisation

Définition des principaux enjeux du territoire

Définition par les acteurs des objectifs à atteindre, identification des axes à déployer pour adapter le territoire

Appui sur gouvernances sectorielles et/ou GT existants le cas échéant

Axes stratégiques et objectifs



Synthèse partenariale

Co-construction d'un document de synthèse qui formalise les objectifs et axes de la stratégie régionale d'adaptation. Validation en COPIL ACC

Intégration des objectifs dans une mise à jour du SRADDET

Identification des actions à mener, construction de feuilles de route / plans d'adaptation par thématique / gouvernance

Échanges

Annexes

Ressources

Ressources

- **Le site et les publications du SGPE** : <https://www.info.gouv.fr/grand-dossier/france-nation-verte>
 - La synthèse du plan :
<https://www.info.gouv.fr/upload/media/content/0001/10/b2e5478dde526a89fe03b4aa500626285c301558.pdf>
 - Le guide des leviers « atténuation, biodiversité-ressources » :
<https://www.info.gouv.fr/upload/media/content/0001/08/d5c3deda02ad717fb54f22df5a2a1e2dddc0dde4.pdf>
 - Le simulateur territorial : <https://planification-territoires.ecologie.gouv.fr/>
 - Le guide des leviers « adaptation » :
<https://www.info.gouv.fr/grand-dossier/france-nation-verte/la-planification-ecologique-a-lechelle-des-territoires>
- **Le site de l'observatoire de l'environnement en Bretagne** : <https://bretagne-environnement.fr/>
 - La Bretagne sous + 4° :
<https://bretagne-environnement.fr/notice-documentaire/chiffres-cles-evolution-climat-bretagne-2025>
- **Le site de la Préfecture de la région Bretagne** :
<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/bretagne/Grands-dossiers/Planification-ecologique> (mise à jour en cours)

La feuille de route de l'État

Faire évoluer notre agriculture vers un modèle résilient et soutenable

ENJEUX	OBJECTIFS	ACTIONS
1. Faire évoluer notre agriculture vers un modèle résilient et soutenable	1.1. Réduire les émissions directes et indirectes de GES	1.1.1. Accompagner la réalisation de diagnostics carbone dans les exploitations
		1.1.2. Maîtriser l'évolution du cheptel
		1.1.3. Optimiser la fertilisation organique
		1.1.4. Décarboner les bâtiments et les machines agricoles
		1.1.5. Accompagner le développement des filières légumineuses
	1.2. Optimiser les leviers de captage carbone	1.2.1. Soutenir la gestion durable et la plantation de haies
		1.2.2. Accompagner les pratiques et systèmes stockants
	1.3. Accompagner le changement des régimes alimentaires et des modes de consommation	1.3.1. Accompagner la restauration collective dans la mise en œuvre de la loi EGAUM
		1.3.2. Atteindre 100 % de couverture en Plans Alimentaires Territoriaux

Décarboner nos déplacements, nos logements, nos activités

ENJEUX	OBJECTIFS	ACTIONS
2. Décarboner nos déplacements, nos logements et nos activités	2.1. Planifier les actions pour le secteur logistique	2.1.1. Élaborer une feuille de route régionale de la mobilité des biens et des marchandises
	2.2. Accompagner les mesures de sobriété et de report modal	2.2.1. Réduire les besoins de déplacement
		2.2.2. Développer le co-voiturage
		2.2.3. Développer les infrastructures et usages du vélo
		2.3.4. Développer les infrastructures ferroviaires et les pôles d'échanges multimodaux
	2.3. Décarboner les moyens de transport	2.3.1. Électrifier le parc de véhicules des particuliers
		2.3.2. Renforcer le réseau de bornes de recharges électriques (soutien au développement véhicules électriques)
		2.3.3. Décarboner les flottes de pêche, de commerce et de desserte des îles
		2.3.4.. Accélérer la production de carburants décarbonés
	2.4. Réduire les émissions de GES dans le parc résidentiel	2.4.1. Rénover le parc d'éclairage public
		2.4.2. Poursuivre l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments résidentiels
		2.4.3. Supprimer progressivement des chaudières fioul dans le résidentiel
		2.4.4. Supprimer progressivement des chaudières gaz dans le résidentiel
	2.5. Réduire les émissions de GES dans le parc tertiaire	2.5.1. Poursuivre l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments tertiaires
		2.5.2. Supprimer progressivement des chaudières fioul dans le tertiaire
		2.5.3. Supprimer progressivement des chaudières gaz dans le tertiaire
	2.6. Décarboner l'industrie	2.6.1. Accompagner les entreprises industrielles constituant les grands émetteurs régionaux de GES dans leur trajectoire de décarbonation
		2.6.2. Accompagner les PME dans leurs trajectoires de décarbonation

Produire des énergies renouvelables

ENJEUX	OBJECTIFS	ACTIONS
3. Produire des énergies renouvelables	3.1. Développer les énergies marines renouvelables	3.1.1. Planifier les zones de déploiement des EmR 
		3.1.2. Adapter ou créer les infrastructures nécessaires au déploiement des EmR
	3.2. Massifier la production d'EnR	3.2.1. Atteindre 100 % de couverture en Schéma directeur énergie (AAP planification énergétique)
		3.2.2. Consolider l'identification des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables 
	3.3. Décarboner les RC existants et développer de nouveaux RC décarbonés	3.3.1. Valoriser la chaleur fatale existante et développer les installations de production de chaleur renouvelable collective ou industrielle
		3.3.2. Développer les installations de production de chaleur renouvelable collective ou industrielle (biomasse, géothermie, solaire)
		3.3.3. Assurer l'adéquation entre le développement du bois-énergie et les ressources disponibles

Inverser la trajectoire de déclin de la biodiversité et des ressources

ENJEUX	OBJECTIFS	ACTIONS
4. Inverser la trajectoire de déclin de la biodiversité et des ressources	4.1. Planifier les mesures de préservation et de restauration de la biodiversité	4.1.1. Élaborer la stratégie régionale biodiversité
	4.2. Réduire l'artificialisation des sols pour atteindre le ZAN en 2050	4.2.1. Mettre en œuvre dans les SCOT et les documents de planification la trajectoire visant à l'atteinte du ZAN en 2050
		4.2.2. Accompagner les opérations de renouvellement urbain de densification et de restructuration des zones d'activités économiques
	4.3. Préserver les forêts et renforcer le réseau d'aires protégées	4.3.1. Accompagner les propriétaires fonciers à la réalisation de DGD
		4.3.2. Adapter et restaurer les forêts
	4.4. Restaurer la fonctionnalité des milieux naturels et des sols	4.3.3. Élaborer un plan d'action territorial régional et soutenir les démarches de classement des aires protégées terrestres et marines
		4.4.1. Supprimer les points noirs de continuité écologique
		4.4.2. Restaurer la fonctionnalité des habitats naturels
		4.4.3. Désimperméabiliser les sols et renaturer des espaces artificialisés
		4.4.4. Réduire l'usage des produits phytosanitaires
		4.4.5. Développer l'agriculture bio et HVE
	4.5. Préserver la ressource en eau et encourager la sobriété des usages en eau	4.5.1. Poursuivre le déploiement de la tarification progressive de l'eau
		4.5.2. Accompagner les entreprises constituant les plus grands consommateurs d'eau
		4.5.3. Protéger les périmètres de captage 

Développer l'économie circulaire et atteindre le 0 déchet non valorisable

ENJEUX	OBJECTIFS	ACTIONS
5. Développer l'économie circulaire et atteindre le 0 déchet non valorisable	5.1. Planifier le traitement le stockage et la valorisation des déchets	5.1.1. Atteindre une couverture de 100 % pour les PLPDMA
		5.1.2. Actualiser une étude prospective sur les flux résiduels, les capacités de stockage et la valorisation énergétique
	5.2. Réduire les déchets à la source	5.2.1. Déployer la tarification incitative (obj PRPGD : 40 % de la pop. en 2025 55 % en 2030)
		5.2.2. Déployer le tri à la source des biodéchets (obj CE : 100 % de la population)
	5.3. Favoriser le réemploi et la valorisation des déchets	5.3.1. Soutenir les démarches de réemploi et d'économie circulaire
		5.3.2. Adapter les déchetteries (point de réemploi traitement des nouveaux flux REP contrôle d'accès)
		5.3.3. Intégrer les clauses d'économie circulaire dans la commande publique (art. 58 loi AGEC)

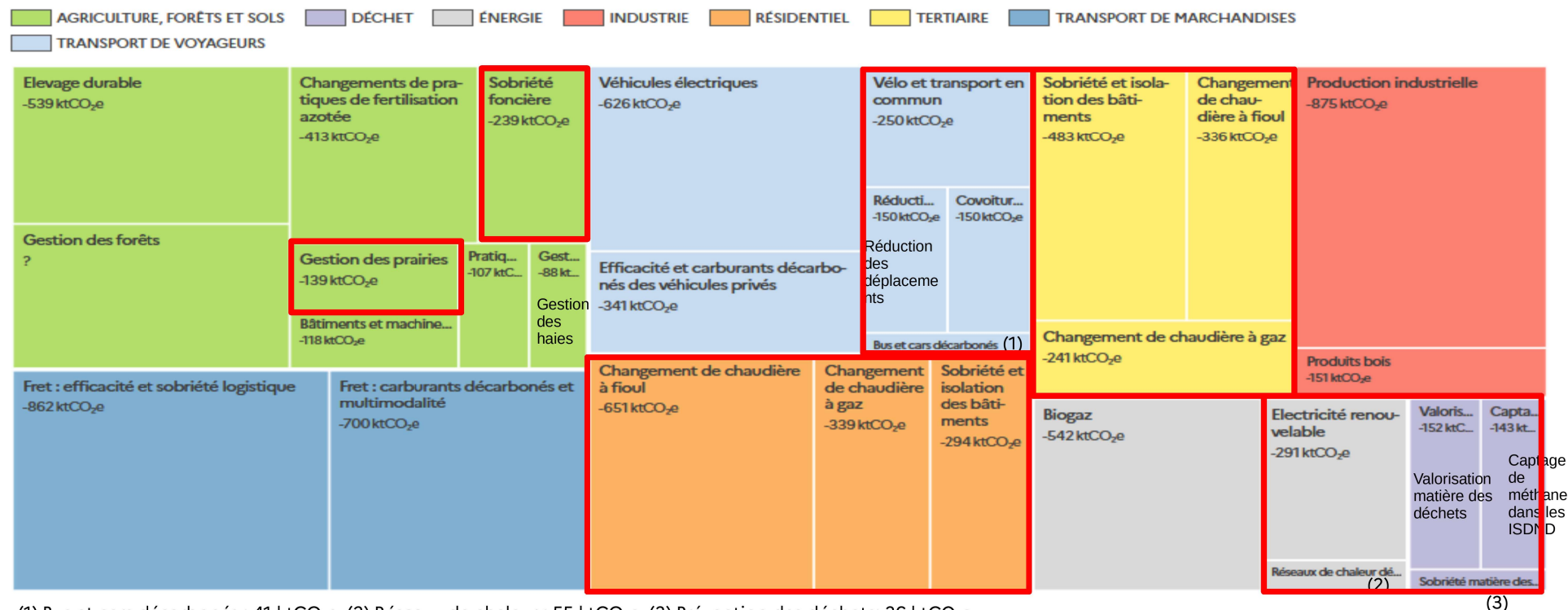
➡ Évaluation PRPGD 2026

Leviers « Atténuation »

Des leviers d'action pour décarboner

L'objectif à l'échelle régionale est une diminution de 40 % de nos émissions entre 2019 et 2030 (- 9843 kt de CO₂ soit 5 % de l'effort national)

Levier CRTE



(1) Bus et cars décarbonés : 41 ktCO₂e. (2) Réseaux de chaleur : 55 ktCO₂e. (3) Prévention des déchets: 36 ktCO₂e.

* Objectif non régionalisé en absence de données comparables sur l'état des forêts

Listes des leviers « atténuation »

PILIER	SECTEURS	LEVIERS
Leviers d'atténuation	Transport de voyageur	Voitures électriques
		Bus et cars décarbonés
		Réduction du besoin de déplacement
		Covoiturage
		Report modal
		Efficacité et carburants décarbonés des véhicules privés
	Transport de marchandises	Fret décarboné et multimodalité
		Efficacité sobriété logistique
	Bâtiments	Sobriété et isolation des bâtiments (résidentiel)
		Changement de chaudière à fioul (résidentiel)
		Changement de chaudière à gaz (résidentiel)
		Sobriété et isolation des bâtiments (tertiaire)
		Changement de chaudière à fioul (tertiaire)
		Changement de chaudière à gaz (tertiaire)
	Énergie	Électricité renouvelable
		Biogaz
		Réseaux de chaleur décarbonés
	Industrie	Grands sites industriels
		Industrie diffuse
		Produits bois
	Déchets	Captage de méthane dans les ISDND
		Valorisation matière des déchets
		Prévention des déchets
	Agriculture, forêts et sols	Changements de pratiques de fertilisation azotées
		Élevage durable
		Bâtiments et machines agricoles
		Gestion des haies
		Gestion des prairies
		Pratiques stockantes
	Espaces naturels	Sobriété foncière
		Gestion des puits forestiers

Lien vers le guide des leviers « atténuation et biodiversité-ressources » :

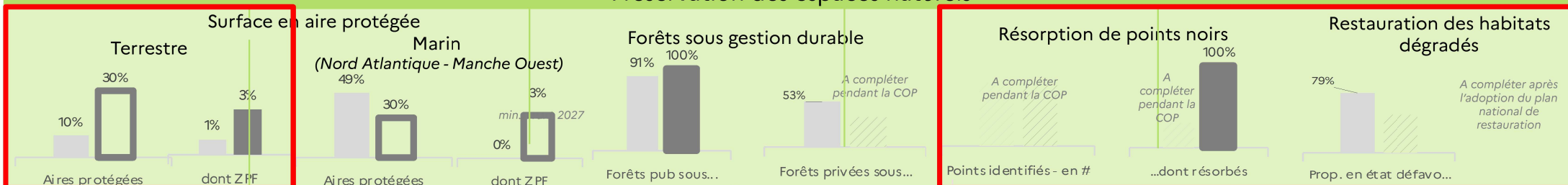
<https://www.info.gouv.fr/upload/media/content/0001/08/d5c3deda02ad717fb54f22df5a2a1e2dddc0dde4.pdf>

Leviers « Biodiversité - ressources »

Des leviers d'actions pour la biodiversité et les ressources

Levier CRTE

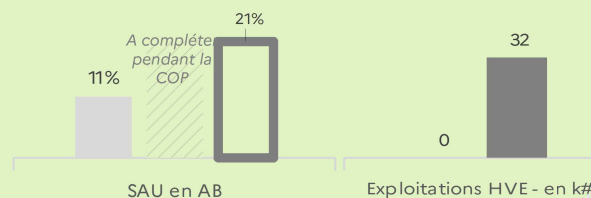
Préservation des espaces naturels



Usage des phytosanitaires

A compléter pendant la COP
NB: Objectif national de -50% en HRI1

Développement du bio et HVE

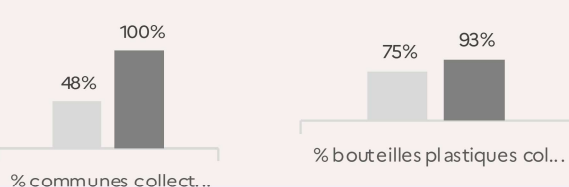


Economie circulaire

Déchets enfouis



Collecte des biodéchets et bouteilles



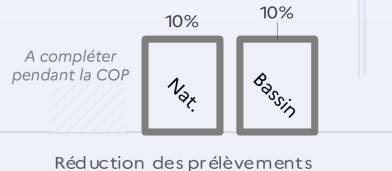
Alimentation

Part des cantines respectant les critères Egalim

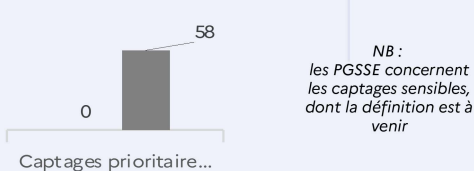


Ressource en eau

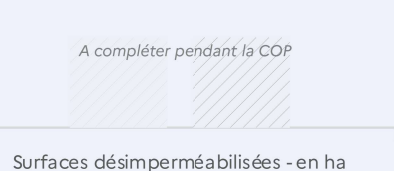
Sobriété dans l'utilisation



Protection des zones de captage



Désimperméabilisation



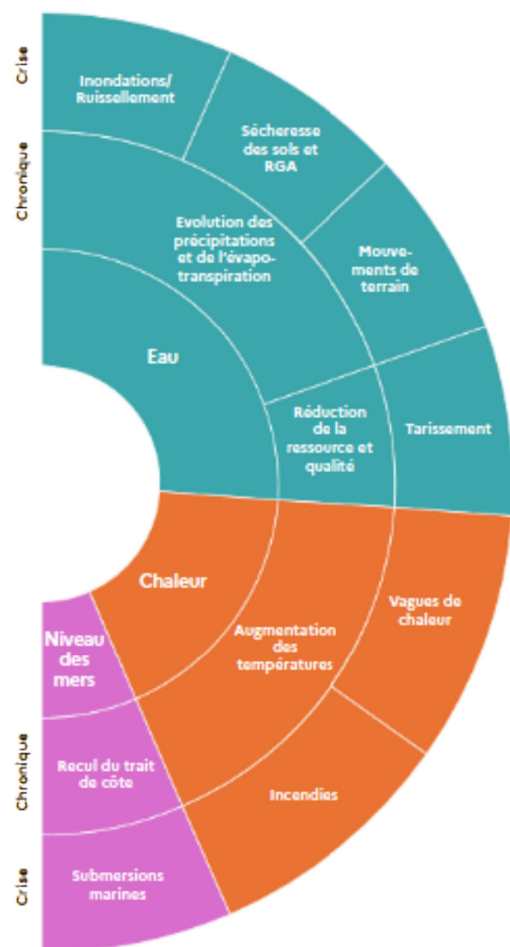
■ Dernière donnée régionale réalisée (2020, 21 ou 22) ■ Objectif régionalisé indicatif en 2030 □ Objectif national ou supra-régional

Listes des leviers « biodiversité-ressources »

PILIER	SECTEURS	LEVIERS
Leviers de biodiversité et ressources	Espaces naturels	Forêts sous gestion durable
		Points noirs prioritaires de continuité écologique
		Surface en aire protégée
		Restauration des habitats naturels
	Agriculture et sols	Réduction de l'usage des produits phytosanitaires
		Agriculture biologique et de HVE
	Alimentation	Loi Egalim / Climat & Résilience
	Eau	Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau
		Protection des zones de captage d'eau
		Désimperméabilisation des sols
	Déchets	Mise en décharge
		Taux de collecte

Leviers « Adaptation »

Panorama des leviers « adaptation » associés au changement climatique...

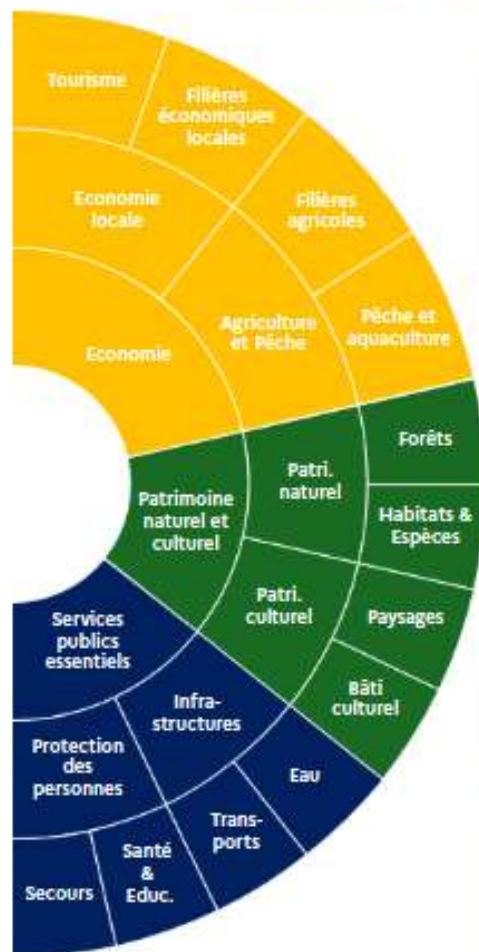


Leviers	Exemples d'actions sans regret
Ralentissement du ruissellement sur les sols agricoles et sur les sols artificialisés	Planter et entretenir des haies et des bandes enherbées
	Réduire le rythme d'artificialisation des sols, désimperméabiliser et renaturer les sols (mise en œuvre de l'objectif ZAN)
	Utiliser toutes les surfaces urbaines disponibles pour abattre (infiltrer/évapotranspirer) les eaux pluviales au plus proche de là où elles tombent, de la toiture au sol
Prévention des inondations, not. via restauration des milieux aquatiques	Renaturer les cours d'eau et restauration de leur hydromorphologie
	Protéger et restaurer les zones naturelles d'expansion de crue
	Protéger et renaturer les zones humides
Prévention des dégâts causés par le retrait-gonflement des argiles	Encourager les propriétaires de maisons à mettre en place des mesures de prévention et remédiation contre le RGA
Prévention des éboulements et glissements de terrain	Entretenir et restaurer des écosystèmes forestiers avec un rôle de protection contre les risques gravitaires
Aménagement du territoire prenant en compte la ressource en eau	Conditionner des nouvelles constructions et installations à la bonne disponibilité de la ressource en eau (art. R.151-34 code de l'urbanisme), et à la mise en adéquation avec les réseaux
	Réduire les fuites dans les réseaux (eaux potables, usées, pluviales)
Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau *	Mobiliser des ressources en eau "non conventionnelles" : réutilisation des eaux de pluie, réutilisation des eaux usées traitées
	Réduire les prélèvements d'eau actuels dans les milieux en déséquilibre quantitatif
Renaturation des villes et réduction de l'effet d'îlot de chaleur urbain	Végétaliser les espaces publics et les cours d'école
	Réintroduire l'eau en ville (fontaines, bassins, cours d'eau...)
	Privilégier les revêtements clairs à fort pouvoir réfléchissant
Intégration du confort d'été dans la rénovation et la construction des bâtiments	Rénover les logements ainsi que le parc tertiaire public et privé en prenant en compte le confort d'été (isolation, ombrage)
Protection et mise à l'abri des personnes vulnérables	Identifier les personnes vulnérables (personnes modestes, malades, enfants...) et les zones de confort thermique (notamment capacité d'accueil des ERP publics rafraîchis)
Satisfaction durable du besoin de rafraîchissement	Développer les réseaux de froid, en priorité dans les zones à potentiel fort d'îlot de chaleur urbain
Intégration de l'élévation du niveau des mers dans l'aménagement du littoral	Elaborer des stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte, dont stratégies foncières
	Développer les dispositifs de lutte active souple, restaurer les cordons dunaires, mangroves, herbiers...

N.B. : les études actuelles ne permettent pas de mettre en évidence une tendance future significative sur l'évolution des tempêtes en France métropolitaine, ainsi il n'y a pas de levier spécifique lié à cet aléa.

Lien de téléchargement : <https://www.info.gouv.fr/grand-dossier/france-nation-verte/la-planification-ecologique-a-lechelle-des-territoires>

... et des leviers par grands enjeux systémiques



Leviers	Exemples d'actions sans regret
Evolution de l'offre touristique de montagne	Diversifier l'offre touristique Faire évoluer l'offre d'hébergement et rénovation du patrimoine immobilier
Evolution de l'offre touristique littorale	Préparer à des modifications de périodes touristiques liées aux évolutions de température Faire évoluer des équipements touristiques face au recul du trait de côte
Continuité des activités économiques locales	Accompagner les entreprises dans la réalisation de leur diagnostic de vulnérabilité au changement climatique Identifier et accompagner les infrastructures et chaînes logistiques stratégiques pour le territoire
Adaptation des filières et des exploitations agricoles	Encourager les pratiques agro-écologiques (agro-foresterie, pratiques de conservation des sols, couverts intermédiaires...) Diversifier les cultures, espèces et variétés, allonger les rotations Adapter les itinéraires techniques, la conduite du cheptel et les cultures pérennes Piloter de manière sobre et efficace la ressource en eau
Accompagnement des filières de la pêche et de l'aquaculture	Prendre en compte de l'incidence de la migration des populations dans la répartition des possibilités de pêche, dans le respect des équilibres écologiques
Gestion durable des forêts et produit bois *	Maintenir et diversifier les milieux ouverts en mosaïque Engager le renouvellement forestier privilégiant des espèces variées et adaptées au climat futur Diversifier la valorisation des produits forestiers (nouvelles essences, bois de crise...) Mettre en œuvre des obligations légales de débroussaillage Protéger et renaturer les zones humides
Restauration des habitats naturels *	
Résorption des points noirs prioritaires de continuité écologique *	Effacer les obstacles majeurs de continuité écologique
Augmentation de la surface en aires protégées *	Créer ou étendre d'aires protégées
Démarches paysagères facilitatrices de l'acceptabilité des changements	Elaborer une démarche paysagère concertée à l'échelle du territoire
Régulation des espèces exotiques envahissantes	Limitier l'introduction et surveiller l'évolution des EEE
Préservation des sites culturels et patrimoniaux	Rénover les bâtiments en prenant en compte les évolutions climatiques
Renforcement des services publics de l'eau potable et de l'assainissement	Maintenir les réseaux et réduire des fuites Ré-évaluer les capacités et les techniques de traitement
Réduction de la vulnérabilité des infrastructures et services de transport	Identifier et accompagner les infrastructures stratégiques et de leurs principales vulnérabilités
Confort thermique des transports collectifs et des mobilités actives	Végétaliser les abords de linéaires cyclables
Renforcement de la résilience des services de santé	Former les personnels aux impacts du changement climatique
Préparation des services de secours	Ré-évaluer les capacités et l'organisation des secours face à l'augmentation des risques

* Levier inclus dans les leviers Décarbonation ou Préservation des Ressources et de la Biodiversité, repris dans le guide des leviers Adaptation

Listes des leviers « adaptation »

Panorama des leviers par effets du changement climatique

Eau	Ralentissement du ruissellement sur les sols agricoles et sur les sols artificialisés
	Prévention des inondations, not. via restauration des milieux aquatiques
	Prévention des dégâts causés par le retrait-gonflement des argiles
	Prévention des éboulements et glissements de terrain
	Aménagement du territoire prenant en compte la ressource en eau
	Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau *
Chaleur	Renaturation des villes et réduction de l'effet d'îlot de chaleur urbain
	Intégration du confort d'été dans la rénovation et la construction des bâtiments
	Protection et mise à l'abri des personnes vulnérables
	Satisfaction durable du besoin de rafraîchissement
Niveau de la mer	Intégration de l'élévation du niveau des mers dans l'aménagement du littoral

Panorama des leviers par grands enjeux systémiques

Economie & Agriculture	Evolution de l'offre touristique de montagne
	Evolution de l'offre touristique littorale
	Continuité des activités économiques locales
	Adaptation des filières et des exploitations agricoles
	Accompagnement des filières de la pêche et de l'aquaculture
Patrimoine naturel et culturel	Gestion durable des forêts et produit bois *
	Restauration des habitats naturels *
	Résorption des points noirs prioritaires de continuité écologique *
	Augmentation de la surface en aires protégées *
	Régulation des espèces exotiques envahissantes
Société	Démarches paysagères facilitatrices de l'acceptabilité des changements
	Préservation des sites culturels et patrimoniaux
	Efficacité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement
	Réduction de la vulnérabilité des infrastructures et services de transport
	Confort thermique des transports collectifs et des mobilités actives
	Renforcement de la résilience des services de santé
	Préparation des services de secours

* Levier inclus dans les leviers Décarbonation et Préservation des Ressources et d

Lien vers le guide des leviers « adaptation » :

<https://www.info.gouv.fr/grand-dossier/france-nation-verte/la-planification-ecologique-a-lechelle-des-territoires>